



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Connaître, partager  
et sauvegarder la biodiversité  
de son territoire

# Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?



ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances

2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



- Faune
- Flore
- Habitats



4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux

3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux

6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC



7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



Retrouvez la démarche complète et détaillée de la mise en œuvre d'un ABC dans le guide dédié



L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un outil au service des collectivités en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

**Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des communes ou des intercommunalités avec un triple objectif :**

- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux
- partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire



**Réaliser un ABC est une démarche collective nécessitant l'implication de tous.**

Mieux informés et sensibilisés sur la biodiversité qui les entoure, les citoyens pourront agir concrètement et partager les mesures mises en place par la collectivité.

**MISE EN ŒUVRE**

- **Échelle** : territoire communal ou intercommunal
- **Durée** : 2 à 3 ans
- **Financements** : OFB, Régions, Départements, mécénat...

**À L'ISSUE DE L'ABC :**

- Des données sur les espèces et habitats du territoire
- Une cartographie des enjeux de biodiversité
- un plan d'actions pour intégrer ces enjeux dans les politiques publiques
- Une première étape vers une reconnaissance « Territoire engagé pour la nature »

L'Office français de la biodiversité pilote le programme des Atlas de la biodiversité communale (ABC) en France métropolitaine et dans les Outre-mer.

**Chaque année, un appel à projets est publié permettant le soutien financier de nouveaux ABC.**

**Plus d'information sur :**

<http://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

**Retrouvez les ABC en cours ou réalisés :**

<http://abc.naturefrance.fr>

**Contact :**

[atlasbiodiversitecommunale@ofb.gouv.fr](mailto:atlasbiodiversitecommunale@ofb.gouv.fr)

Retrouvez tous les contacts en région sur

<https://www.ofb.gouv.fr/contacts-et-implantations>



[ofb.gouv.fr](http://ofb.gouv.fr)



[@OFBiodiversite](https://twitter.com/OFBiodiversite)

[@linkedInOFB](https://www.linkedin.com/company/ofb)